



Vivre ensemble à Chavigny

Fermeture de classe : un enjeu pour l'avenir de nos enfants



De gauche à droite , assis : René DENILLE, Anne Christine DA SILVA, René HOPPE, Geneviève SUEUR, Nicole POJE, Christophe DUBOURG

debout : Jean-Claude BRESSON, Serge ZITELLA, Jean-Marie WEISS, Guy GEORGE, Sandra LODDO, Bertrand HASSOUX, Hervé TILLARD, Philippe SUSSON, François NEDEY, Christine MAZOYER, Daniel MOREL, Mario VILLA, Lydie ROUYER-HOCQUAUX

EDITORIAL 3

Le mot du maire

LA VIE DE LA COMMUNE 4 - 5

Fermeture de classe : un enjeu pour nos enfants

R.A.M : une alternative pour les parents

Impôts : rétablissement d'une situation atypique

La salle socio éducative et culturelle : un projet de longue haleine

TRAVAUX 6

Avancement des travaux sur la salle

Les autres travaux en cours

JEUNESSE ET ANIMATIONS 7

Centre aéré : une semaine bien remplie

Cuisine, Amour et ...

AGENDA ET BREVES 8

Que se passe t-il à Chavigny et aux alentours ?

Infos



Cérémonie du 8 mai 2008



Mamaliga : les mains à la pâte

La jeunesse en fanfare



La salle socio-éducative et culturelle: c'est parti pour la construction de cet ouvrage au service de l'éducation et de la culture

Mesdames et Messieurs, chers Concitoyens

C'est avec beaucoup de plaisir que je signe aujourd'hui cet éditorial du premier numéro du journal municipal de ce mandat.

Avec une nouvelle mise en page, les « Infos Municipales » deviennent « Chavigny infos ». Il continuera d'être le reflet de la vie locale sous toutes ses formes. Il proposera également des pistes de réflexions sur les dossiers importants de société.

En ce début de mandat, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous avez accordé à l'ensemble de notre liste « vivre ensemble à Chavigny » dès le premier tour de l'élection municipale du 9 mars 2008.



Nous entendons nous montrer dignes de cette confiance en nous engageant au quotidien pour l'action publique au service de la population, à Chavigny, mais également au sein de la Communauté de Communes Moselle et Madon.

Nous commençons ce mandat par une réflexion approfondie sur la démocratie participative pour que, dès la rentrée de septembre 2008, les habitants qui le souhaitent puissent être associés aux différents projets communaux et intercommunaux, grâce à la mise en place de groupes de travail.

C'est cela aussi, « vivre ensemble à Chavigny » !

Nous débutons également ce mandat avec un dossier récurrent. L'inspecteur d'Académie vient de confirmer sa volonté (comme les deux dernières années) de fermer une classe à l'école maternelle. Une fois encore, il nous faudra nous battre ensemble – élus, parents d'élèves, associations, citoyens... pour montrer combien cette décision (purement financière) est injuste au regard de l'évolution démographique de notre commune et des efforts financiers consentis par la commune pour améliorer le cadre et l'accueil de nos enfants.

L'ensemble de l'équipe municipale est à votre écoute, n'hésitez pas à nous solliciter pour nous faire part de vos attentes et des problèmes rencontrés au quotidien...

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro de « Chavigny infos ». Donnez-nous votre avis sur cette nouvelle formule, afin de la faire évoluer au fil des numéros.

Hervé Tillard

Fermeture de classe : La mobilisation des parents d'élèves et des élus avec le Collectif contre les fermetures de classe a permis de faire reculer l'inspecteur en 2006 et en 2007.

Cette année, c'est reparti pour une fermeture en maternelle (l'inspecteur est persévérant !). C'est une fermeture définitive.

L'inspection justifie sa décision par la prévision du nombre d'enfants prévus à la rentrée : 45. A nouveau, les enfants de moins de 3 ans ne sont pas intégrés dans les effectifs de l'école. Ils sont pour l'instant 14. **En les intégrant, l'effectif serait de 59 permettant le maintien de la classe.**

Les nouvelles familles qui vont s'installer dans le village et notamment sur la ZAC du Haldat-Tram ne sont pas prises en compte. En fin d'année, une vingtaine de maisons seront terminées.

Des parents d'élèves avec le maire et les élus se sont déjà réunis deux fois pour envisager les actions à mener pour le maintien de la 3^{ème} classe en maternelle (contact avec les familles qui s'installent, avec les familles dont les enfants auront 3 ans après la rentrée de septembre...). Car de septembre à décembre, l'inspecteur prend en compte toutes les inscriptions pendant cette période.



BUDGET ET IMPÔTS :

Les taxes d'habitations, foncières sur les propriétés bâties et non bâties évoluent du fait de deux mécanismes : une augmentation des bases de valeurs locatives décidée par les services de l'état et une augmentation des taux décidée par le conseil municipal.

Comme chaque année, le conseil municipal vote les taux d'impositions.

Cette contribution de chaque propriétaire et locataire est un complément indispensable au budget communal.

Le conseil a souhaité lors du débat d'orientation budgétaire augmenter ces bases de 1% pour tenir compte de l'inflation et de la faiblesse de la contribution de l'état dans le cadre de la Dotation Globale de Fonctionnement*.

Aujourd'hui, dans notre commune, les recettes perçues par la taxe d'habitation sont plus importantes que celles obtenues par la taxe foncière sur le bâti payée uniquement par les propriétaires.

Le relais Assistantes Maternelles présent sur la commune :

Depuis le 15 mai, « Le fil d'Ariane », le relais d'assistantes maternelles, parents et enfants tient une permanence délocalisée à Chavigny, **à la salle du Pressoir de 9H à 12H00, une fois par mois le jeudi.**



Le relais est un lieu d'accueil, d'information et de conseils pour les assistantes maternelles, les parents et leurs enfants.

Aline Bresson, l'animatrice du relais propose aussi des animations pour partager un moment privilégié avec les enfants (musique, éveil à l'art plastique, conte, jeux...).

Pendant cette permanence, les enfants peuvent jouer avec d'autres enfants, s'initier à la peinture, aux arts plastiques, en présence de leurs parents et de leurs assistantes maternelles. La prochaine aura lieu le 10 juillet à Chavigny.

Le Relais vous accueille au Centre Ariane, 240 rue de Cumène à Neuves-Maisons.

Pour contacter le Relais au 03.83.53.25.06. ou abresson@cc-mosellemadon.fr.

Le conseil a souhaité remédier à cette disparité par un rééquilibrage en faveur des locataires.

Une délibération unanime a permis de ne pas accentuer la pression fiscale sur la taxe d'habitation. 0% de hausse du taux de la taxe d'habitation et seulement 2% pour celui de la taxe foncière.

En résumé, le propriétaire résidant dans la commune paiera la même somme globalement avec les deux taxes unies et le locataire ne subira pas cette hausse de taux.

***dotation globale de fonctionnement :** La DGF est une dotation de fonctionnement attribuée aux communes, aux établissements publics de coopération intercommunale, aux départements et aux régions. Elle est globale et libre d'emploi. Elle est indexée sur le taux prévisionnel d'évolution des prix à la consommation de l'année, majoré de la moitié du taux d'évolution du PIB en volume de l'année précédente. Pour chaque niveau de collectivité, la DGF comprend une part forfaitaire et une ou plusieurs parts de péréquation. Elle est calculée par le ministère.

La DGF des communes se compose d'une dotation forfaitaire et d'une dotation d'aménagement.

Déclaration revenus 2007 : pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez déclarer vos impôts en ligne jusqu'au 17 juin 2008. Il suffit de vous inscrire sur le site www.impots.gouv.fr et on vous délivrera un certificat de sécurité vous permettant de vous connecter de façon sécurisée sur votre espace personnel. Vous pourrez ensuite consulter chaque année les documents fiscaux des années précédentes, les télécharger selon vos besoins.



Première pierre

Le 16 Février 2008, Une centaine d'habitants de Chavigny se réunissaient, autour de représentants des collectivités et de partenaires (financiers, notamment) du projet de salle socio-éducative et culturelle.

Cette salle, véritable Arlésienne, dont on parle depuis 15-20 ans à Chavigny, mais qui n'aboutissait jamais... voit enfin le jour

Pour cela, il a fallu toute la détermination d'une équipe, comme l'explique le Maire, Guy George, et l'adjoint à la démocratie participative François Nedey, pour monter les dossiers, aller dénicher toutes les aides et subventions possibles (pas moins de 500 000 €uros !!, soit 50% du coût de la salle elle-même).

Cependant, la conduite de ce projet voulait aussi revêtir une valeur symbolique ; à savoir, la conduite du projet devait s'inspirer de la démarche de démocratie participative dont se réclamait l'équipe. De ce fait, toutes les Associations allaient être conviées à participer à toute l'élaboration de ce projet et faire en sorte que les futures utilisations de la salle soient réfléchies ensemble, seul moyen d'aboutir à des choix d'aménagement concertés.

La représentante du Conseil Régional, Annie Villa, disait de son côté l'ardeur qu'elle avait mise à défendre un projet difficile à faire passer, puisque la Région était sur le point de se fixer de nouvelles priorités. Cependant, elle a tenu à souligner la grande pugnacité des porteurs Chaviniens du projet, ce qui l'avait beaucoup aidée à emporter le morceau.

Le Conseiller Général, Jean-Paul Vinchelin, tout en rappelant l'effort financier de sa collectivité Départementale, tenait avant tout à mettre l'accent sur la complémentarité qu'il convient de trouver entre les équipements socio éducatifs et culturels du secteur, montrant par là même la différence d'usage entre une salle comme Jean-L'Hôte et la future salle de Chavigny.

Un autre partenaire, la CAF-financeur également- au travers de Patrick Delicourt, président du conseil d'administration, tenait à montrer son vif intérêt pour un projet soucieux d'une politique jeunesse, où l'on prenne en compte les attentes de toute cette population, aussi bien d'âge scolaire (cantine et périscolaire), qu'au travers de

la petite enfance, mais aussi pour proposer des moyens aux jeunes populations sorties de la scolarité locale ; la volonté de cohésion sociale est bien sûr une préoccupation forte pour ce partenaire, en ces périodes tumultueuses...

Pour terminer, le Président de la C.C.M.M Claude Grivel tenait à saluer cette réalisation, qui permettra désormais à Chavigny de recevoir dans des conditions décentes les travaux de l'intercommunalité.

Après ces présentations, tous prenaient leur courage à deux mains pour affronter le froid et procéder à cette cérémonie rituelle de pose de la première pierre.

Pour terminer cette manifestation festive, tous se réunissaient autour d'un pot pour échanger et pour admirer les différents plans de la maquette exposée.

Au-delà de polémiques encore récentes, sur les coûts, ou les types d'utilisation, l'essentiel était d'aboutir : voilà qui est fait, pour la partie mise au point du projet, acceptation-financement et ...pose de la première pierre.



Comité des sages

Les sages poursuivent leurs activités mensuelles au service des chaviniens(ne)s. ils vont tenter de faire participer encore davantage de personnes de plus de soixante ans à leurs travaux.

Une nouvelle action les mobilise : recenser, repérer les sentiers et anciens sentiers, chercher à retrouver leurs statuts, en vue de les signaler aux habitants sous diverses formes.

Les activités habituelles se poursuivent : conte, pétanque, qui est maintenant une section du Foyer Rural. Les activités de service aux habitants continuent et peuvent être l'occasion de développer un échange entre plus anciens qui racontent leurs souvenirs du Chavigny d'autrefois et ceux susceptibles de les dépanner, de leur fournir des informations nécessaires à certaines démarches, voire, en cas de difficultés de déplacement, de leur porter des livres à domicile.

AVANCEMENT DES TRAVAUX DE LA SALLE SOCIO -EDUCATIVE ET CULTURELLE

La salle devient une réalité



Comme beaucoup d'entre vous ont pu le constater, les travaux de la future salle socio-éducative et culturelle avancent à grand pas.

Après un début de chantier marqué par quelques intempéries (et donc retards), la phase gros œuvre (terrassement et maçonnerie) va pouvoir s'achever dans les délais impartis, soit au cours de la 2nde quinzaine de juin.

Elle sera aussitôt suivie de la mise en place de la toiture, puis de tous les ouvrants extérieurs (portes et fenêtres). L'objectif affiché est d'avoir une salle fermée (hors d'air et d'eau) pour le mois d'août.

Pendant ce temps, les différentes manifestations communales ou associatives (14 juillet, repas de fin d'année de l'APS, etc. ...) continueront à avoir lieu sur la place communale.

En effet l'équipe municipale a fait une priorité de l'accès à la place communale, et rappelle régulièrement aux entreprises intervenantes l'importance de laisser un chantier propre et dégagé ; ceci dans un souci de disponibilité de notre place, mais aussi dans un souci de sécurité (beaucoup d'enfants viennent y jouer).

Nous nous tenons à votre disposition si vous avez la moindre remarque sur le déroulement des travaux,

mais aussi pour vous renseigner sur l'évolution de ce chantier.

TRAVAUX EN COURS : MAZOT ET RUE DES PRES

Le Mazot assaini en partie ...

D'importants travaux ont eu lieu en avril et mai dans la rue des Prés. Ces travaux ont eu pour objet de créer un réseau d'eaux usées. Ils vont améliorer la vie des riverains.

En effet, depuis des lustres, les eaux usées étaient rejetées dans le Mazot.

Ce ruisseau communal méritait bien une cure de jouvence !

En collaboration avec la CCMM, il a été entrepris d'assainir cette partie du Mazot ; ce chantier a été confié à l'entreprise SLD, qui en moins de 3 semaines a réussi à poser un collecteur principal d'eaux



usées et raccorder les habitations concernées à ce dernier.

Désormais, cette partie du Mazot est « propre ».

Il reste encore beaucoup de travail sur le Mazot afin de le rendre totalement sain, mais cette première tranche de travaux est un pas important vers un ruisseau clair et dépollué.

La nature doit reprendre ses droits à Chavigny.



Les beaux jours revenant, nous sommes amenés à utiliser tronçonneuses, tondeuses, perceuses ou scies.

Néanmoins, ces travaux de bricolage ou de jardinage doivent être réalisés, en raison des nuisances sonores, aux horaires suivants :

- jours ouvrables : de 8h00 à 20h00
- Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

CLSH : une semaine bien remplie



Stéphanie BARTHELEMY, directrice du CLSH, Djohanny GERDOLLE, Karine WEBERT et Nicole POJE ont été heureuses d'accueillir les enfants de Chavigny du 18 au 22 avril .

Les vacances ne s'annonçaient pas ensoleillées mais nos enfants ne se sont pas ennuyés pour autant.

Dès lundi matin, ils sont allés se promener dans la forêt de Chavigny, derrière les « Castors », pour ramener des éléments de la nature afin de réaliser une grande fresque qui représente l'arrivée du printemps. En effet, le thème de la semaine était Campagn'art, un subtil mélange entre la nature et l'art. Aussi, nos chérubins ont-ils réalisé de petites plantations de haricots avec comme emblème un lapin fait de papier et décoré par leurs soins.

Nos enfants se sont aussi dépensés à la piscine thermale à Dombasle grâce au toboggan géant et au courant de la piscine ronde.

Une sortie à Xeuilley avec un jeu de piste le matin et un rallye photos l'après-midi, sans oublier la visite de la ferme, ont ravi tous les enfants. Le soir, ils étaient bien fatigués.

Enfin, une exposition retraçant le périple des enfants se tenait le dernier jour du CLSH, avec un goûter organisé par l'ensemble de l'équipe d'animation et grâce à tous les parents qui ont participé d'une manière ou d'une autre à la réussite de cette exposition.

Toute l'équipe d'animation vous donne rendez -vous cet été du 7 au 25 juillet pour de nouvelles aventures.

Contact : Stéphanie BARTHELEMY 06 32 28 88 07

OPÉRATION PREMIER DÉPART :

Votre enfant a entre 4 et 17 ans et n'est jamais parti en centre de vacances ?

Pour favoriser la découverte par le plus grand nombre des vacances collectives, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Général, les communes volontaires de Meurthe et Moselle et « Jeunesse au Plein Air » ont mis en place une opération "Premier départ en centre de vacances" pour permettre à 400 enfants de bénéficier d'une aide financière significative et d'un



accompagnement technique dans l'élaboration de leur projet.

Cette opération est menée en collaboration avec les organisateurs de centres de vacances: AROEVEN, Cocktail Évasion, PEP, UFCV, Vacances pour Tous.

Cette aide est ouverte à toutes les familles, sans condition de ressources. Son montant est adapté à la situation et aux besoins réels de la famille.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter la mairie

Cuisine, Amour et Voyages - La MAMALIGA

Le 19 avril dernier, le comité des fêtes avait invité la compagnie Tiramisu pour un dîner-spectacle intitulé « Mamaliga ».

Une quarantaine de spectateurs s'installèrent dans la salle transformée en restaurant ; certains même, assis sur des coussins, comme sous la tente.

Pendant l'apéritif, au milieu des spectateurs, la comédienne commença à voix basse, à raconter son histoire de vie comme à des amis ou des confidents.

Du désert à l'Italie en passant par l'Egypte et la Grèce, ses amours lui permettent de découvrir la cuisine du pays ou d'inventer sa recette de la mamaliga à la moussaka.



Tout en entraînant ses « invités » au gré de ses pérégrinations amoureuses et recherches culinaires, elle prépara la mamaliga (nom roumain de la polenta) et la moussaka; chaque ingrédient illustrant son récit : la semoule se transforme en dunes, le lait et l'eau en cascade, les épices rappellent les senteurs du souk, une pointe de vodka (souvenir d'un compagnon russe)...

Puis vint le moment de vérité : goûter la polenta-moussaka façon mamaliga.

Un thé à la menthe clôtura cette soirée où chacun a pu voyager sans bouger de sa place !



AGENDA : que va-t-il se passer à Chavigny et aux alentours ?

- 14 JUIN : Fête de la Musique et Feux de la Saint Jean (Comité des Fêtes)
Lieu : place communale de Chavigny à partir de 19h 30
- 21 JUIN : Fêtes des Initiatives Citoyennes (Communauté de Communes Moselle et Madon)
Lieu : place communale de Chavigny de 15h00 à 18h30
- 22 JUIN : challenge Georges PAGET (Association Sportive de Chavigny)
Lieu : stade municipal de Chavigny
- 28 JUIN : repas APS avec animations à partir de 12h00
Lieu : place communale de Chavigny
- 10 JUILLET : Relais Assistantes Maternelles
Lieu : 9h00 à 12h00 à la salle du Pressoir
- 13 JUILLET : Fête Nationale (Bal, Retraite aux lampions et Feux d'artifices)
Lieu : place communale de Chavigny à partir de 19h30
- 7 JUILLET au 25 JUILLET : C.L.S.H de Chavigny
- 8 SEPTEMBRE au 14 SEPTEMBRE : Exposition « Plan de Paysages »
Lieu : Salle du Pressoir



Possédez-vous un triangle de signalisation et un gilet de sécurité dans votre véhicule ? Si ce n'est pas le cas, vous avez jusqu'au 1er juillet pour vous en procurer !

En vue de limiter les risques de sur-accidents, souvent causés par un manque de visibilité, le CISR (Comité Interministériel à la Sécurité Routière) a pris la décision - à l'image de ses voisins européens - de rendre obligatoire la possession d'un gilet de sécurité et d'un triangle de signalisation.

Cette obligation prendra effet au 1er juillet 2008 et entraînera, si celle-ci n'est pas respectée, une amende de 90 euros par équipement manquant.

Les cyclistes devront, eux aussi, porter un gilet de sécurité lorsqu'ils circuleront hors agglomération.

Vous souhaitez nous donner votre avis, obtenir des renseignements complémentaires, communiquer des informations ou nous soumettre un article

Par mail : redactionchavigny@live.fr

Par courrier : Mairie - Rédaction Journal 53, rue de Nancy 54 230 CHAVIGNY

Conseil municipal d'enfants

Après les élections de mars, c'est une nouvelle équipe d'élue(s) qui suit les activités du CME (René, Christine, Nicole, Philippe, Sandra et Jean Claude) avec la participation de Stéphanie.



Les enfants ont participé activement aux cérémonies du 8 mai : dépôts de gerbes, lectures de textes, énoncé des noms de personnes décédées en combattant lors de la guerre 39/45, aide au service du pot convivial suivant la cérémonie.

Il a été décidé pour cette fin d'année scolaire de tenir des réunions plénières les 15 mai, 5 et 26 juin, avec un peu de solennité dans une grande salle de la mairie.

Le CME arrive au terme des deux ans de son premier mandat. De nouvelles élections sont programmées pour la rentrée 2008 à l'école (CM1 et CM2) et au collège Jacques Callot de Neuves-Maisons. Les enfants qui ne sont scolarisés ni à Chavigny ni au collège Callot et souhaitent participer au vote, sont priés de se signaler en mairie ou auprès d'un élu, ou auprès d'un membre du CME.

